

# Le Conseil général partenaire de la semaine de la sécurité routière



## Le Conseil général sécurise vos routes dans tout le département...

**Le Conseil général aménage et entretient le réseau routier départemental pour améliorer les conditions de circulation et de sécurité :**



Votre Département veille au maintien en bon état de l'ensemble des équipements routiers et finance pour cela plusieurs programmes d'investissement. En 2010 :

**76 M€** pour les aménagements de sécurité routière, la modernisation et l'équipement des routes, les grosses réparations et les équipements routiers.

**Le Conseil général subventionne par ailleurs les projets des autres collectivités locales à hauteur de 10M€ (en 2010)**

- Un programme exceptionnel d'aide aux communes et structures intercommunales de 5000 à 20 000 habitants pour le traitement des points dangereux de circulation;
- un programme triennal 2009/2011 d'aide aux communes et structures intercommunales pour l'entretien de la voirie et ses dépendances;
- l'aménagement des arrêts de transports en commun ou de travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires, et ceux fréquentés par des jeunes;
- une aide aux communes pour l'aménagement de trottoirs sur routes départementales en agglomération;
- une aide aux communes et structures intercommunales pour la création de nouveaux aménagements en faveur des circulations douces.



**Il participe au développement des circulations douces offrant ainsi une alternative aux déplacements de proximité par un maillage de pistes et bandes cyclables, sentiers pédestres et voies vertes.**

- Une enveloppe pluriannuelle de **3,1M€** est consacrée au développement des circulations douces.
- **26,3 km** de liaisons douces nouvelles seront réalisés en 2010.

**Opérations 2009/2010 d'amélioration de la sécurité routière dont la réalisation a été votée :**

- Magny-les-Hameaux - RD 91/RD195 - Création d'un giratoire
- Flacourt / Dammartin-en-Serve - RD 928 - Aménagement d'un tourne-à-gauche vers le Tertre-Saint-Denis
- Vieille Église-en-Yvelines - RD 73 - Réaménagement du carrefour RD 73 X RD 61
- Bailly - RD 307 - Mise en place d'un îlot central d'échangeur avec la RD 7
- Poigny-la-Forêt - RD 936 - Aménagement d'un carrefour RD 936 x route des Bréviaires
- Marly-le-Roi - RD 7 - Mise en place de feux tricolores au carrefour PN 7 x rue Carnot x rue Le Plat
- Auffargis - RD 73 - Aménagement d'un tourne-à-gauche au carrefour RD 73 x rue Saint Benoît
- Verneuil-sur-Seine - RD 154 - Création d'un giratoire au carrefour RD 154 x Grande Rue x rue du Parc Noir
- Issou - RD 190 - Création d'un giratoire au carrefour RD 190 x rue de l'Exploitation x entrée du Collège
- Achères - RD 30 - Aménagement d'un giratoire au carrefour RD 30 x rue du 8 mai 1945
- Prunay-en-Yvelines - RD 910 - Aménagement d'un giratoire au carrefour RD 910 x VC n°1
- Houdan - RD 912 - Aménagement d'un giratoire au carrefour RD 912 x VC n°2 route d'Anet
- Bourdonné - RD 983 - Aménagement d'un giratoire au carrefour RD 983 x RD 936
- Aulnay-sur-Mauldre - RD 191 - réalisation d'une chicane d'entrée de ville



**Priorité à la sécurité**

# Le Conseil général

partenaire de la semaine  
de la sécurité routière



## Le Conseil général sécurise vos routes : un exemple d'aménagement...

...une prise en compte de la préoccupation de développement durable :  
le renouvellement de la couche de roulement de la RD 134  
entre Neauphle-le-Château et Plaisir

### • LE PROJET •

La RD 134 sur une section de 2 km dans le massif forestier de Ste Appoline constitue le principal accès aux communes de Neauphle-le-Château et Villiers-Saint-Frédéric à partir de la RN 12 avec un trafic journalier de 8000 véh./jour environ.

Aussi, il a été décidé de renouveler avec un matériau dit « enrobé tiède » le revêtement de la RD 134 et de prendre en compte les circulations douces le long de cette voie.

Montant de l'opération : 490 000 €



### • OBJECTIFS ATTEINTS •

**Section de voie de la RD 134 remise en service le 15 juin 2010**

Grâce à cette technique « d'enrobé tiède »

- > la consommation d'énergie de fabrication a été diminuée de 20%
- > les émissions atmosphériques de gaz à effet de serre ont été réduites de 25%

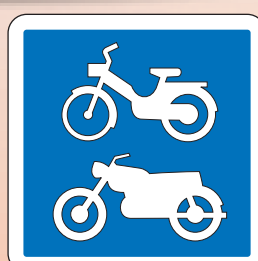
De plus, les conditions de travail des personnels de chantier ont été améliorées :

- > forte réduction des fumées de vapeurs et odeurs
- > remise en circulation plus rapide de la chaussée.

Priorité à la sécurité

# Le Conseil général

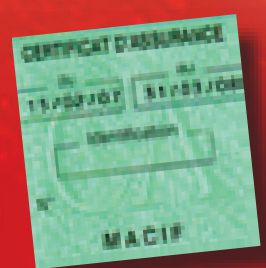
partenaire de la semaine  
de la sécurité routière



## Conseils de sécurité pour les déplacements en 2 roues motorisées...

### Équipement obligatoire

- ▲ Un casque
- ▲ Des gants
- ▲ Un avertisseur sonore
- ▲ Un ou deux feux de croisement
- ▲ Deux dispositifs de freinage (avant et arrière)
- ▲ La vignette de l'assurance



- ▲ Une plaque du constructeur (cylindrée, type, niveau sonore)



Intégral



Demi-jet

- ▲ Un rétroviseur gauche
- ▲ Un feu rouge arrière et un dispositif réfléchissant rouge

- ▲ Deux dispositifs réfléchissants latéraux orange

### Réaction >>> Freinage

Réagir, c'est voir... analyser... décider.



Pour réagir vite, je mets les doigts sur les poignées de freins.

Pour freiner efficacement :

- 1 - frein arrière en premier, sans bouger la roue
- 2 - frein avant en dosant

Réaction + Freinage = Arrêt

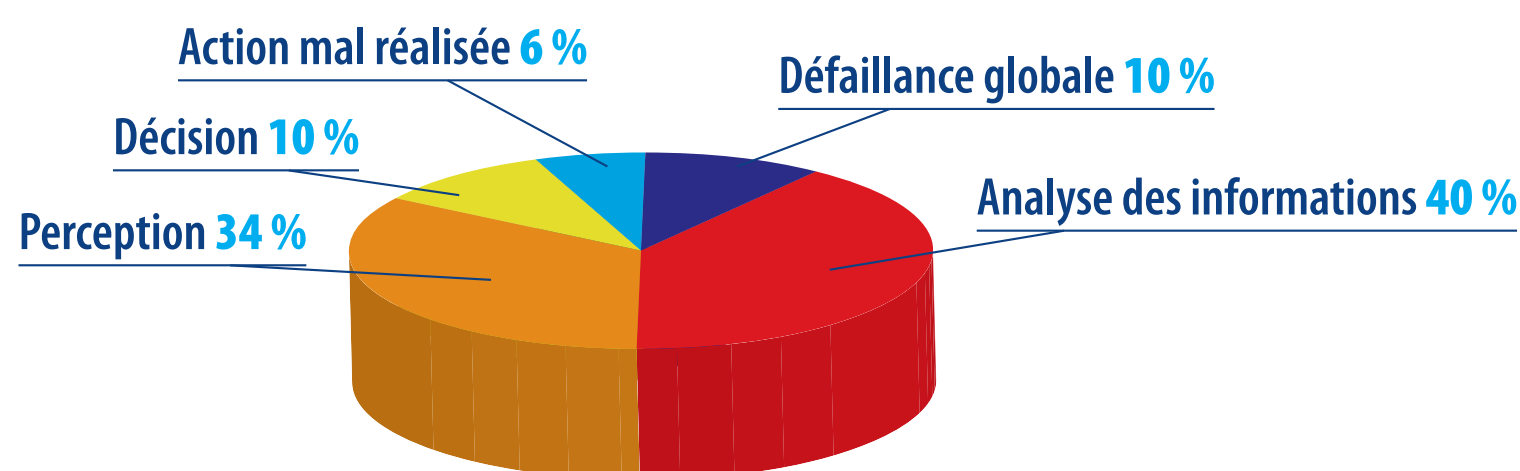
#### Distances d'arrêt

Vitesse	Réaction*	Freinage	Arrêt
30 km/h	8 mètres	5 mètres	13 mètres
	8 mètres	10 mètres	18 mètres
45 km/h	12 mètres	11 mètres	23 mètres
	12 mètres	22 mètres	34 mètres

\* Réaction = 1 seconde

Route sèche      Route mouillée

#### Les causes d'accidents de cyclos (chiffres 2008)



Entre 14 et 17 ans :  
1 tué tous les 2 jours, 25 blessés / jour (France entière)

#### RAPPEL :

- 1 - Les cyclomoteurs (50cm<sup>3</sup> et moins) achetés neufs doivent être immatriculés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004 et ce en vertu de l'article 19 de la loi n° 2001-1062 du 15 nov. 2001.
  - 2 - De jour, les motocyclettes et les cyclomoteurs doivent circuler avec le ou leurs feux de croisement allumés.
- Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article ou à celles prises pour son application est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Priorité à la sécurité

# Le Conseil général

partenaire de la semaine  
de la sécurité routière



## Le Conseil général sécurise vos routes : un exemple d'aménagement...

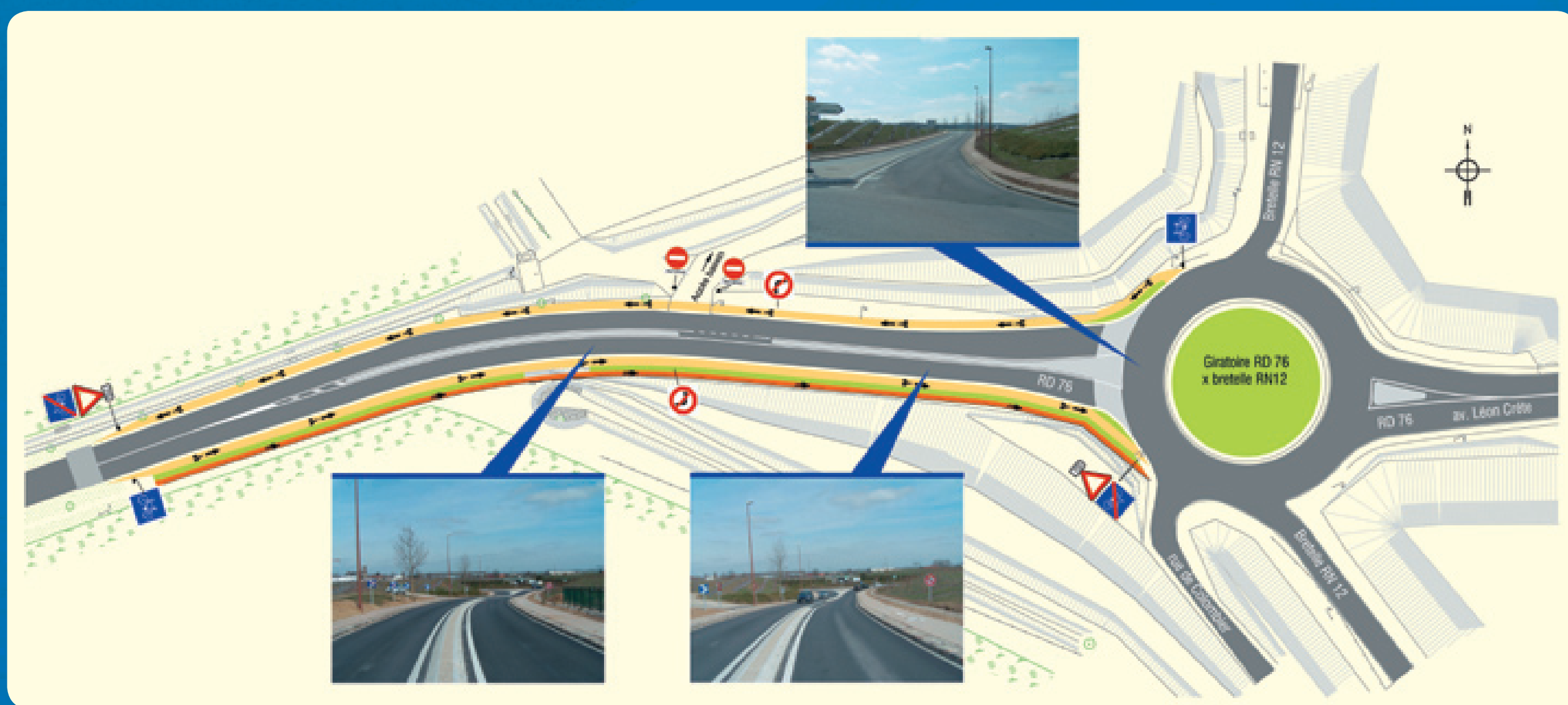
### ...rectification du virage sur la RD 76 à Méré

#### • LE PROJET •

Pour améliorer les conditions de sécurité du virage de la RD 76 en arrivée sur le giratoire sud de l'échangeur de la RN 12, le Conseil général des Yvelines a procédé à des travaux de rectification du virage (création d'un îlot et de pistes cyclables).

Entre 2004 et 2008, il a été recensé au droit de ce virage 2 accidents ayant occasionné 1 tué et 1 blessé léger.

Montant de l'opération : 299 000 €



#### • OBJECTIFS ATTEINTS •

**Mise en service fin février 2010**

Ces travaux de sécurisation ont permis:

- > d'améliorer la visibilité du virage grâce à la création de l'îlot central (diminution des risques d'accidents par chocs frontaux)
- > de créer un début de piste cyclable permettant de sécuriser les déplacements doux.

Le prolongement de la piste cyclable jusqu'à l'entrée d'agglomération de Méré sera réalisé en 2011.

Priorité à la sécurité

# Le Conseil général partenaire de la semaine de la sécurité routière



## Conseils de sécurité pour les déplacements à vélo...

- 1 → Je respecte toujours le code de la route.
- 2 → Je fais particulièrement attention aux bus et aux poids lourds.
- 3 → Je me fais bien visible et cherche le contact visuel avec les autres usagers de la route.  
Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, le port du gilet de haute visibilité est obligatoire pour tout conducteur et passager d'un cycle circulant hors agglomération, de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.
- 4 → Je prends ma place sur la chaussée et m'écarte des voitures en stationnement.
- 5 → Je roule avec un vélo bien équipé et bien entretenu (pneus, freins, éclairage...).

Phare avant  
et catadioptre blanc

Sonnette

Gilets

Phare arrière  
et catadioptre rouge

Frein avant

Réflecteur  
de roue avant

Casque

Réflecteur de pédale

Frein arrière

Réflecteur  
de roue arrière



Le vélo est un moyen de déplacement rapide, économique, et bon pour la santé.  
C'est pour toutes ces raisons que le Conseil général des Yvelines a instauré en 2006 une politique forte en faveur des circulations douces :

- 250 km de routes départementales ont été aménagés depuis sa mise en place,
- 26,3 km de nouveaux aménagements sur routes départementales ont été réalisés en 2010,
- 42 projets locaux ont été subventionnés pour un montant de 2,7 M€,
- plus de 3400 vélos ont déjà été gravés pour éviter le vol,
- un schéma départemental des véloroutes et voies vertes a été voté par le Conseil général le 18 juin 2010.

Priorité à la sécurité

# Le Conseil général

partenaire de la semaine  
de la sécurité routière



## Le Conseil général sécurise vos routes : un exemple d'aménagement...

...création d'un giratoire RD 906 x RD 938  
à Saint-Rémy-les-Chevreuse

### • LE PROJET •

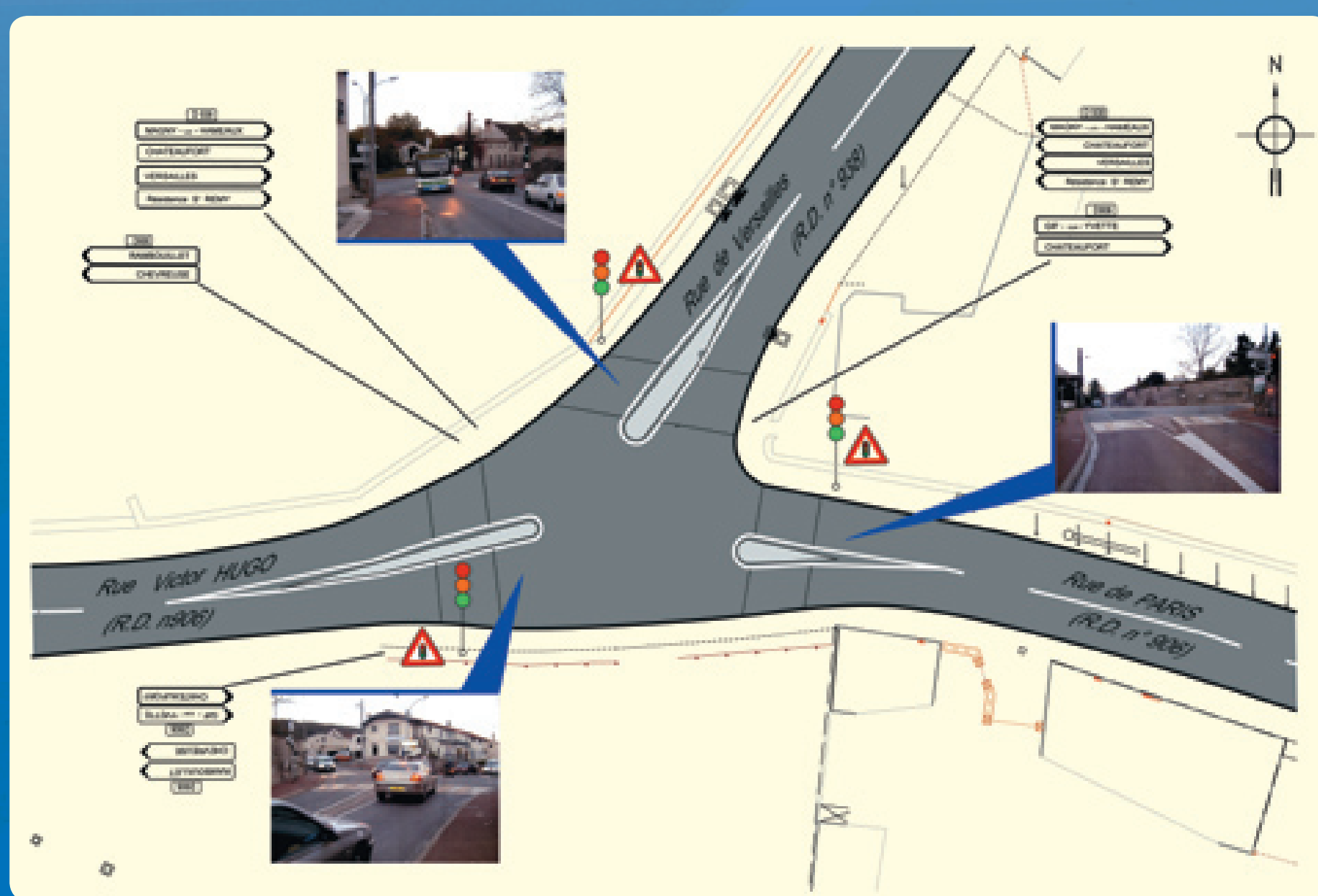
Ce carrefour était géré par des feux tricolores, les mouvements de tourne-à-gauche restaient cependant dangereux.

Aussi, il a été décidé de créer un giratoire permettant une sécurisation des priorités ainsi qu'un ralentissement des vitesses.

Ce giratoire est constitué d'un rayon extérieur de 14m, avec une chaussée annulaire de 7m. L'îlot intérieur de 7m est franchissable sur une largeur de 2m.

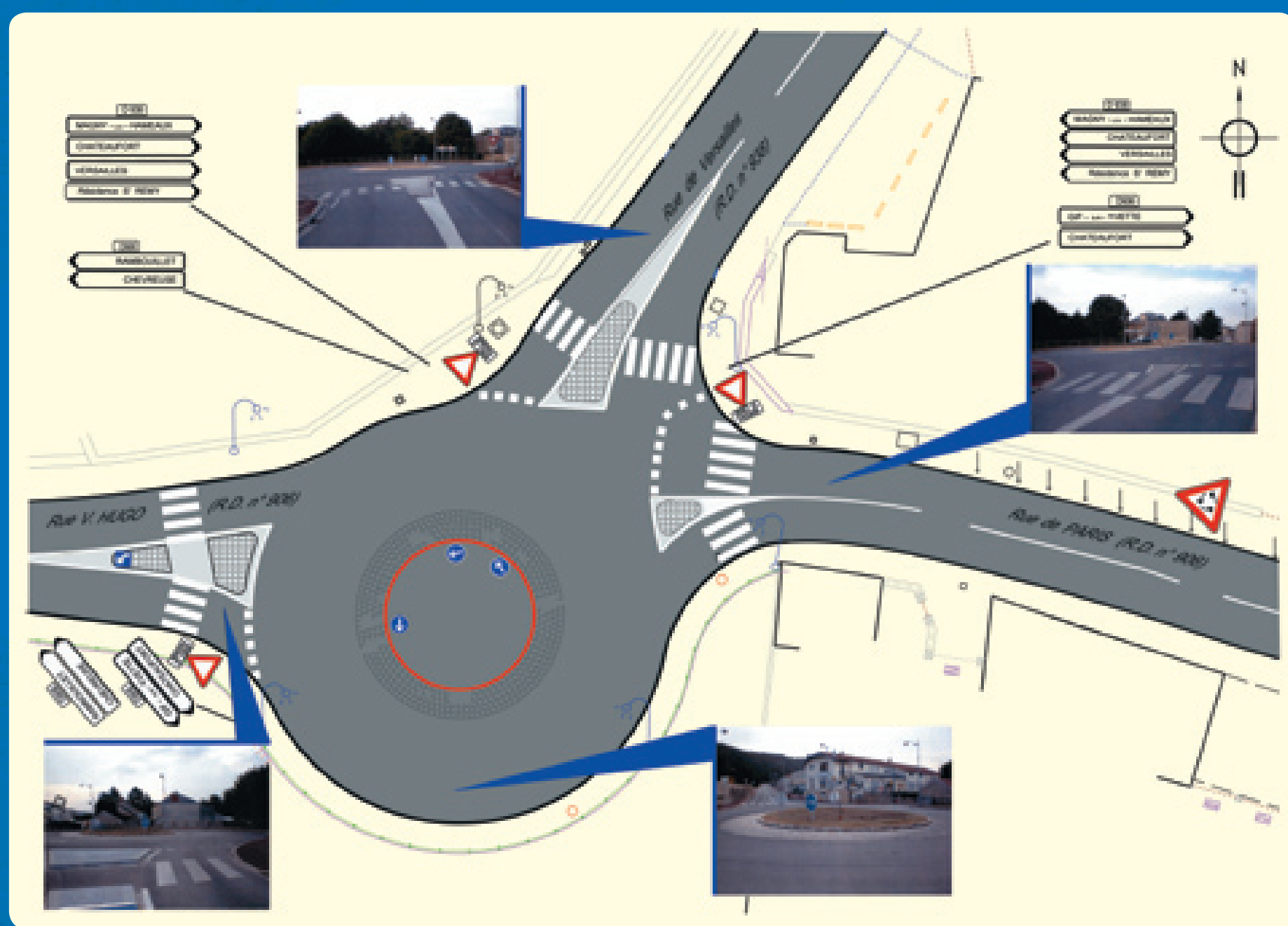
Les travaux ont été réalisés au cours des mois d'août et septembre 2007.

Montant de l'opération : 500 000 €



Avant

Après



### • OBJECTIFS ATTEINTS •

Mise en service le 27 septembre 2007

Cet aménagement a permis :

- > d'une part de diminuer le caractère accidentogène de ce lieu tout en conférant à ce carrefour une plus grande lisibilité,
- > d'autre part, d'améliorer la fluidité du trafic par rapport à la gestion par feux tricolores.

Priorité à la sécurité

# Le Conseil général

partenaire de la semaine  
de la sécurité routière



## Bilan général des accidents dans les Yvelines...

### Les 14-24 ans

Les jeunes de 14 à 24 ans paient toujours un lourd tribut à la route même si le total des victimes en 2009 a significativement diminué sur le réseau départemental.

En 2009, ils représentent 24% des tués, 30% des blessés hospitalisés et 26% des blessés légers sur l'ensemble du réseau.

### Bilan 2009

Tranche d'âge 14-24 ans sur routes départementales yvelinoises

USAGERS	VICTIMES			
	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés légers	Total des victimes
Piétons	0	6	11	17
2 roues légers	0	20	25	45
2 roues lourds	4	18	7	29
Véhicules	4	23	50	77
Autres	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>67</b>	<b>93</b>	<b>168</b>
Rappel des chiffres de 2008	4	77	197	278

Priorité à la sécurité